

IMPORTANT

- Vous devez faire remplir le formulaire [Demande d'enregistrement ou de modification au dossier d'identification ou au choix d'association syndicale](#) par le salarié.
- Vous devez ensuite faire parvenir ce formulaire à la CCQ avec votre demande d'exemption.

Les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires.

1. EMPLOYEUR

Nom de l'entreprise*	
N° employeur*	N° de téléphone*
N° de cellulaire	N° de télécopieur

2. SALARIÉ

N° de client	Nom*	Prénom*
--------------	------	---------

3. OBLIGATIONS

Un employeur peut demander une exemption à détenir un certificat de compétence pour son enfant afin d'assurer la relève de son entreprise

Si l'employeur est dans l'une de ses situations : <ul style="list-style-type: none"> - Est propriétaire unique - Fait la demande pour une société - Fait la demande dans le cadre d'une entreprise morale 	L'enfant doit être soit : <ul style="list-style-type: none"> - Le sien - Celui d'un associé - Celui d'un administrateur
--	--

- La CCQ ne peut délivrer qu'une exemption à titre d'enfant d'employeur pour une même entreprise. Si un autre enfant est déjà titulaire d'une telle exemption en vigueur au moment de votre nouvelle demande, vous devrez confirmer l'annulation de l'exemption en cours au profit de la personne identifiée à votre nouvelle demande et joindre à votre demande l'exemption à annuler, sinon, la nouvelle demande sera refusée.
- Si vous demandez une exemption à détenir un certificat de compétence apprenti, la personne en cause doit démontrer qu'elle possède les préalables scolaires requis en lien avec le métier visé par la demande.
- Une demande conforme conduit à l'émission d'une exemption à détenir un certificat de compétence valide pour :
 - 3 mois suivant la date d'émission
 - Votre entreprise
 - Les travaux définis
 - La province

À l'échéance de l'exemption, si au moins 150 heures de travail ont été déclarées dans les rapports mensuels de l'employeur durant la période de validité de l'exemption, le titulaire en obtient le renouvellement sans frais. Si les heures requises ne sont pas atteintes, une nouvelle demande doit être formulée et le paiement des frais de 100 \$ est exigé.

4. DEMANDE

Métier ou occupation demandé*

Veillez joindre à la demande les documents exigés et inscrire les renseignements demandés

- Original du certificat de naissance de l'état civil de l'enfant où apparaît le nom du parent* (seulement lors d'une demande initiale)
- Attestation de réussite du cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction** (seulement lors d'une demande initiale)
- Preuve de réussite des préalables scolaires pour la personne concernée, pour le métier demandé (seulement dans le cas d'une exemption à détenir un certificat de compétence apprenti)

N° d'employeur du parent*

Nom du parent*

Prénom du parent*

Nom du responsable de l'employeur formulant la demande*

Prénom du responsable de l'employeur*

Signature du responsable de l'employeur*

5. PAIEMENT DES FRAIS DE 100 \$

Payé par Employeur Salarié Argent au compte

Méthode Comptant Chèque Mandat Carte de crédit

N° carte crédit

Visa Master Card

Date d'expiration

Nom du détenteur de la carte de crédit

Signature du détenteur de la carte de crédit

Veillez retourner ce formulaire avec les pièces justificatives, s'il y a lieu, à l'adresse ci-dessous.

Commission de la construction du Québec

C. P. 2030, succ. Youville

Montréal (Québec) H2P 0B1